

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

LOI N°1/03 DU 19 FEVRIER 2020 PORTANT RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD DE LIGNE DE FINANCEMENT ENTRE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ET LA BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA) RELATIF AU FINANCEMENT D'OPERATIONS D'IMPORTATION DES BIENS EN PROVENANCE DES PAYS ARABES, SIGNE A WASHINGTON LE 18 OCTOBRE 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu l'Accord de Ligne de Financement entre la République du Burundi et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), relatif au financement d'opérations d'importation des biens en provenance des Pays Arabes, signé à Washington le 18 octobre 2019 ;

Le Conseil des Ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée Nationale et le Sénat ayant adopté ;

PROMULGUE :

Article 1 : L'Accord de Ligne de Financement entre la République du Burundi et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), relatif au financement d'opérations d'importation des biens en provenance des Pays Arabes, signé à Washington le 18 octobre 2019, est ratifié.

Article 2 : La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

Fait à Bujumbura, le 19 février 2020

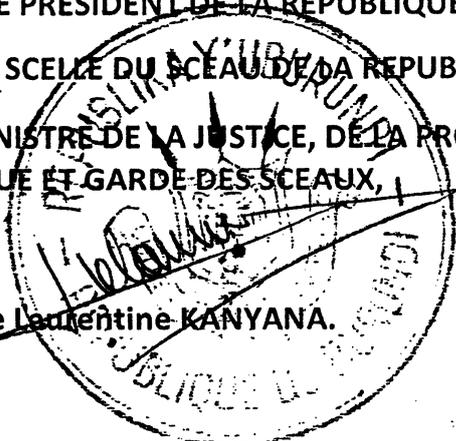
Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCÉLÉ DU SCÉAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, DE LA PROTECTION CIVIQUE ET GARDE DES SCEAUX,

Aimée Laurentine KANYANA.



CWP
19.2.2020

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

INSTRUMENT DE RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD DE LIGNE DE FINANCEMENT ENTRE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI ET LA BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA) RELATIF AU FINANCEMENT D'OPERATIONS D'IMPORTATION DES BIENS EN PROVENANCE DES PAYS ARABES, SIGNE A WASHINGTON LE 18 OCTOBRE 2019

NOUS, PIERRE NKURUNZIZA,

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI,

Ayant vu et examiné l'Accord de Ligne de Financement signé à Washington le 18 octobre 2019 entre la République du Burundi et la Banque Arabe de Développement Economique en Afrique (BADEA), relatif au financement d'opérations d'importation des biens en provenance des Pays Arabes ;

L'avons approuvé et l'approuvons en toutes et chacune de ses dispositions conformément à la législation en vigueur au Burundi ;

Déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé ;

Promettons qu'il sera intégralement et inviolablement observé ;

EN FOI DE QUOI, Nous avons donné le présent Instrument de Ratification revêtu du Sceau de la République.

Fait à Bujumbura, le 19 février 2020

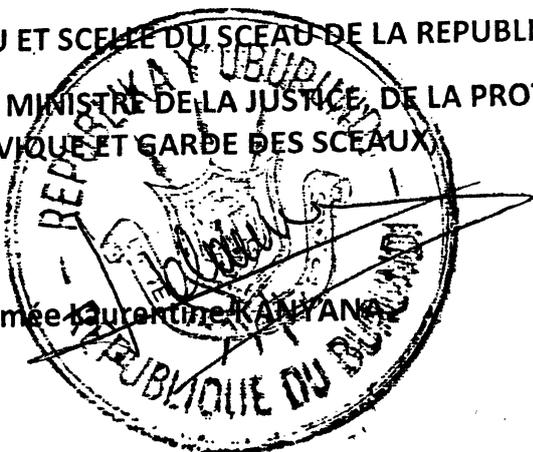
Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, DE LA PROTECTION CIVIQUE ET GARDE DES SCEAUX

Aimée Laurentine KAMUKAMA



[Handwritten signature]
19.2.2020 P3